



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le 14. 2. 2020

La Ministre des Solidarités et de la Santé

A

Mesdames et Messieurs les Directeurs
général des Agences régionales de
santé,

Objet : Coronavirus (infection dénommée COVID-19)

L'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la flambée de nouveau coronavirus (infection dénommée COVID-19) constituait une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Après une alerte diffusée dès mi-janvier et le renforcement du CORUSS, j'ai demandé l'activation du centre de crise sanitaire le 27 janvier dernier. La stratégie de réponse a été définie et traduite en instructions et recommandations auprès de vos agences. La réponse adéquate du niveau territorial a permis une prise en charge des cas premiers, cas possibles et confirmés et des contacts identifiés ainsi que d'un cluster caractérisé par une situation d'hypertransmission.

L'évolution épidémiologique rapide au niveau international et les données préoccupantes en provenance de Chine montrent que cette mobilisation doit se poursuivre et s'intensifier afin d'organiser notre système de santé face à la menace et de nous préparer à une éventuelle vague épidémique sur notre territoire.

Vous êtes les garants de la mise en œuvre d'une organisation des soins permettant de répondre aux demandes de nos concitoyens en tout point du territoire. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au directeur général de la santé, directeur de crise, d'activer le plan ORSAN REB dans toutes les régions.

Je vous demande de mettre en place une organisation dédiée impliquant toutes les directions de vos agences afin, d'une part, de répondre aux enjeux actuels (prise en charge de cas possibles et confirmés, suivi de nombreux cas contacts, voire investigation de clusters ou de chaînes de transmission en lien avec Santé publique France) et, d'autre part, de planifier la réponse du système de santé de votre région à un risque d'épidémie de COVID-19. Cette planification s'effectuera en lien constant avec les représentants de l'ensemble des secteurs de l'offre de soins : hospitalier, ambulatoire libéral et médico-social.

Sur la base des instructions du centre de crise sanitaire, je vous demande de faire remonter chaque semaine au directeur général de la santé, la synthèse des actions mises en œuvre. Cette mobilisation conséquente nécessitera *de facto* une réorganisation des missions de chaque agence. Afin de gagner en lisibilité et efficacité, vous désignerez un membre du COMEX en charge du pilotage de la réponse à cette crise. Vous informerez le directeur général de la santé de la personne désignée.

Dans cette phase d'incertitudes et d'évolutivité, il est indispensable que l'ensemble des acteurs du système de santé soient pleinement mobilisés et réactifs. Je vous demande donc de vous assurer de cette mobilisation au regard des enjeux sanitaires majeurs.

Je compte sur vous.
Très sincèrement



Agnès BUZYN